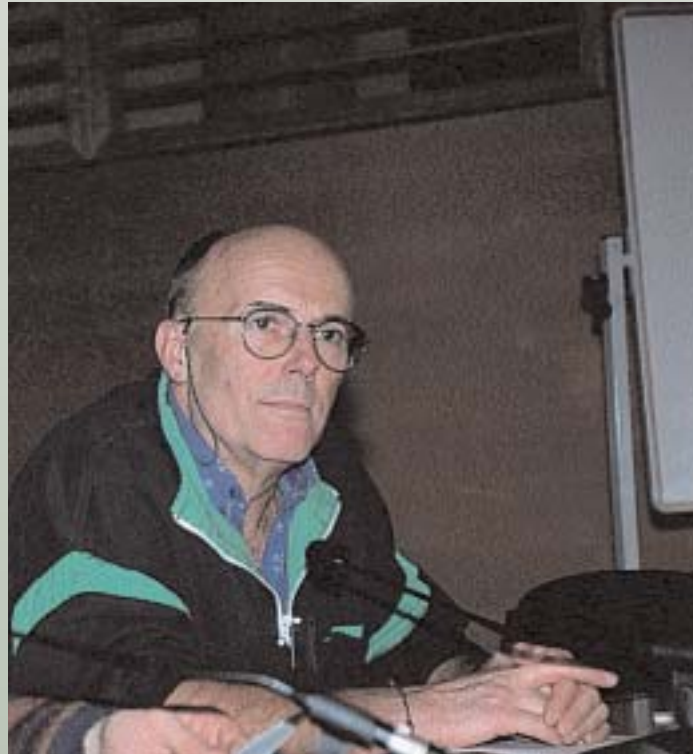


10 questions à Alain Couté, Président Fondateur de COLIMPHA

(l'association française des plongeurs scientifiques)



Alain Couté, Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, est aussi Président Fondateur de COLIMPHA, l'association française des plongeurs scientifiques. Un portrait en 10 questions par son ami et disciple, Stéphane Jacquet, moniteur fédéral, scaphandrier classe 2B, chef de plongée scientifique du CNRS.

ans d'existence en 1999. Cette association est née de la volonté d'un certain nombre de chercheurs désireux de voir leur activité scientifique, nécessitant comme un véritable outil de travail avec les soucis de la sécurité et de la responsabilité. Ainsi, l'association a permis de faire reconnaître par le CNRS et l'INSU*** la nécessité d'une formation de plongée adéquate pour son personnel, en donnant à ce dernier la possibilité d'accéder au CAH (Certificat d'Aptitude à l'Hyperbarie) en mention B, classe 1 qui est délivré par l'INPP (Institut National des Plongeurs Professionnels). A cela s'ajoute la mise à disposition des plongeurs d'une assurance couvrant exclusivement l'activité.

2/ La plongée scientifique, c'est quoi exactement ?

La plongée scientifique (on devrait dire, pour être tout à fait exacte, la plongée subaquatique à vocation scientifique) caractérise toute plongée en milieu aquatique marin ou continental dont le but est le recueil de données, d'échantillons ou d'informations à des fins de recherche ou d'enseignement. Elle concerne également la mise en œuvre des techniques nécessaires à l'activité scientifique, incluant les plongées de formation et d'entraînement à ces activités. Ce

type de plongée est destiné à des personnels dont la profession principale n'est pas d'effectuer des travaux subaquatiques en permanence (à l'exception des techniciens plongeurs) mais qui peuvent avoir besoin de s'immerger occasionnellement pour pratiquer leurs recherches. C'est la raison pour laquelle la plongée scientifique relève de la mention B (« autres activités subaquatiques ») décrite à l'annexe 1 de l'arrêté du 28 janvier 1991 définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares.

3/ Il existe donc un stage de formation à la plongée scientifique ?

Oui et depuis 1985, 14 stages de formation à l'habilitation de plongeur scientifique et de chef de plongée scientifique du CNRS ont été organisés soit à Roscoff soit à Banyuls-sur-mer. Ce stage de formation, qui s'adresse à des plongeurs ayant au minimum un niveau II FFESSM (2 étoiles CMAS), consiste donc en un stage d'apprentissage ou de perfectionnement aux techniques de la plongée scientifique. Il est organisé conjointement par la formation permanente du CNRS (respectivement la délégation régionale Bretagne Pays de Loire ou Languedoc Roussillon), par la Station Biologique de Roscoff et

l'Institut Universitaire Européen de la Mer de Brest ou l'Observatoire Océanologique de Banyuls sur mer.

4/ Et l'INPP dans tout cela ?

COLIMPHA a vu le jour, entre autre, pour proposer une solution alternative aux stages de formation et de perfectionnement proposés par l'INPP et pas toujours en adéquation avec les besoins réels des chercheurs. Depuis 1995, l'INSU est un des organismes agréés pour la formation des plongeurs intervenant en milieu hyperbare. Son rôle, par l'intermédiaire de son personnel encadrant (instructeurs, moniteurs, plongeurs professionnels), est de se prononcer sur l'aptitude des candidats à la qualification en mention B, classe 1 (limitant la profondeur de travail à 40 m). C'est l'INPP qui, in fine, a délégué du Ministère du Travail pour délivrer le CAH.

5/ Les plongeurs formés au cours de ce stage sont tous issus du CNRS ?

Non. Le stage s'adresse aussi bien aux personnels CNRS que d'autres établissements comme l'INRA, IFRTP**, les Universités, O.). Il est vrai, néanmoins, que les personnels CNRS sont prioritaires. Tout le monde peut effectuer ce stage, dès lors que la formation à la plongée est en adéquation avec l'activité professionnelle.

6/ Quel est le contenu de ce stage de formation ?

La durée du stage est de 15 jours. Il a généralement lieu au mois de juin ou au mois de septembre. Les candidats présentant dans la grande majorité des cas des niveaux et un passé de plongeur très différents (du niveau 2 au moniteur FFESSM), la première semaine consiste essentiellement en une remise en forme digne d'un niveau 4 à peu de chose près. Au programme: nages en libre et en capelé, plongées à 20, 30 et 40 m, exercices d'assistance et de sauvetage, conduite de palanquée, plongée orientation, plongée de nuit... La seconde semaine permet alors de se familiariser au travail sous marin: photographie, vidéo, moyens de levage, relevés topo-

graphiques, réalisation de carottage, utilisation de suceuse pour sédiment, essais de matériels professionnels (vêtements secs, casques de scaphandrier, recycleurs, moyens de communication sous marins,...). A cela s'ajoute un grand nombre de cours théoriques sur l'aspect juridique de la plongée professionnelle, la conception et l'utilisation des tables professionnelles, le matériel, les accidents, la navigation, l'organisation pratique d'une plongée scientifique, la faune et la flore, sans oublier l'expérimentation du caisson hyperbare (aux CHU de Perpignan ou de Brest). On n'a pas vraiment le temps de s'ennuyer !

7/ Existe-t-il une instance nationale représentant cette forme de plongée en France ?

Absolument. C'est le Comité National de la Plongée Scientifique (CNPS). Ce dernier s'est réuni, pour la première fois, le 16 décembre 1999 et la composition et les missions du Comité ont été précisées. J'en assure la présidence. Les missions sont multiples. Il s'agit tout d'abord de promouvoir la communication de l'information sur la plongée scientifique en matière de moyens matériels, moyens humains, formation, réglementation. Le comité se charge de veiller à l'adéquation de la réglementation nationale aux spécificités de la plongée scientifique, lancer toute réflexion et émettre toute recommandation en ce sens, d'identifier, localiser et, dans la mesure du possible, recenser les personnels de toutes catégories pratiquant la plongée scientifique dans le cadre des établissements publics de recherche et d'enseignement.

8/ Y a-t-il une volonté de normalisation au niveau européen ?

Oui et un texte a été déposé à la Commission Européenne. Le Comité national devra œuvrer et s'exprimer en tant qu'interlocuteur national des instances européennes en matière de plongée scientifique. Il veillera à définir les équivalences européennes des qualifications nationales et à l'harmonisation européenne des réglementations nationales.

9/ Comment s'est comporté la promotion 2001 au stage de formation ?

Très bien et je me plais à rajouter, comme d'habitude. Sur les 9 stagiaires inscrits (il y en a toujours 12 au maximum), 9 ont obtenu le CAH 1B et 4 d'entre eux se sont vu attribuer la qualification de chef de plongée scientifique. Le jury*** était très content et les stagiaires aussi !

10/ Et l'année prochaine ?

Le prochain stage aura normalement lieu au mois de septembre 2001 à Roscoff. J'y serai, soyez en sûr.

* la Cryptogamie est une discipline, partie intégrante de la Botanique, qui s'intéresse aux plantes sans fleurs (algues, champignons, fougères, lichens et mousses). Le laboratoire de Cryptogamie du Muséum National d'Histoire Naturelle se situe au 12, rue Buffon, 75005 Paris.

** CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique; INSU:

Institut National des Sciences de l'Univers; INRA: Institut National de la Recherche Agronomique; IFRTP: Institut Français de Recherches en Terres Polaires

*** Le jury était composé cette année de Alain Couté (Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris), Jean-Pierre Feral (Directeur de Recherche au CNRS, Banyuls-sur-mer), Gérard Thouzeau (Chargé de Recherche au CNRS, Brest), Patrick Le Chevalier (Maître de Conférences en IUT, Quimper), Jean-Claude Rocca (responsable du service plongée à l'Observatoire Océanologique de Banyuls-sur-mer), Roland Graille (responsable du service plongée à l'Observatoire Océanologique d'Endoume, Marseille) et Stéphane Jacquet (Chargé de Recherche à l'INRA, Thonon les bains).

TEXTE STÉPHAN JACQUET
PHOTOS PATRICK LOUISY,
PAUL POIVERT

